

- I. Situations météorologique et hydrologique
- II. État des cultures et Situation phytosanitaire
- III. Pâturages, points d'eau et mouvement des animaux
- IV. État de la végétation
- V- Situation halieutique
- VI Situation des marchés agricoles
- VII. Perspectives
- VIII. Avis et Conseils

## Bulletin d'Information Agro-Hydro-Météorologique Décadaire

Décade du 11 au 20 mai 2009

### I- Situations météorologique et hydrologique

La situation météorologique de la deuxième décade de mai a été caractérisée par la persistance des basses pressions sur l'Afrique du Nord accompagnée d'une poussée des hautes pressions du sud sur le Golfe de Guinée surtout pendant la première moitié de la décade.

Cette situation a favorisé le maintien de l'air humide sur la majeure partie du pays. Des pluies faibles à modérées ont été enregistrées dans quelques stations au sud de la latitude de Tombouctou.

Au plan hydrologique, on a assisté à la baisse de niveau sur tous les cours d'eau à l'exception du Niger à Kirango, du Sénégal à Kayes et du Baoulé à Bougouni (cf. tableau ci-dessous).

#### Tableau hydrologique

Stations	Fleuves	H(cm)		Ecart		Débit m <sup>3</sup> /s
		Moy	2009	09-08	09-moy	
Bamako	Niger	19	36	-16	17	+
Koulikoro	Niger	49	48	-25	-1	100
Kirango	Niger	35	-49	-58	-84	+
Mopti	Bani	74	95	-14	21	72.8
Diré	Niger	72	38	3	-34	38.6
Gao	Niger	88	52	16	-36	+
Ansongo	Niger	97	69	7	-28	55.2
Bougouni	Baoulé	51	9	-16	-42	0.21
Selingué amont	Sankarani	+	34427	-19	+	+
Kayes	Sénégal	40	204	-4	164	271
Manantaly amont	Bafing	+	19860	63	+	+
Niafunké	Niger	23	+	+	+	+

Le signe + indique les valeurs inconnues

Les niveaux moyens décadaires sont inférieurs à ceux de la moyenne interannuelle à l'exception du Niger en amont de Bamako, du Sénégal à Kayes et du Bani à Mopti.

Ils sont également inférieurs à ceux de l'année dernière à l'exception du Niger à Diré et aval et la retenue du barrage de Manantaly.

### II –Etat des cultures et Situation phytosanitaire

Les travaux de préparation des champs (nettoyage, transport de fumure organique) pour les cultures sèches se poursuivent dans les différentes zones agricoles du pays.

Au niveau des Offices (Office du Niger, ODRS) et des périmètres irrigués villageois, les activités de contre saison du riz se poursuivent.

Au plan phytosanitaire, la période a été caractérisée par la présence de populations d'oiseaux granivores dans les dortoirs de la région de Ségou constituant une menace pour les cultures de riz de contre saison dans la zone Office du Niger. Toutefois, la situation reste calme pour les autres déprédateurs.

### III- Etat des pâturages, des points d'eau et le mouvement des animaux

Les pâturages n'ont pas connu de changement notable au cours de la décade. Les herbacés sont encore à l'état de paille dans toutes les zones agropastorales du pays.

Les disponibilités fourragères existantes sont cependant assez importantes dans l'ensemble

malgré leur faible qualité nutritive. Les parcours des zones pastorales nord des régions de Kayes, Gao et Kidal sont toutefois jugés globalement passables à moyens et présentent un état végétatif moyen à bon et sont actuellement très exploités.

Les fleuves, les puits, les canaux d'irrigation, les barrages de retenue et les forages ont été encore les principaux points d'abreuvement au cours de la décade. L'état d'embonpoint des animaux et le niveau des productions animales sont passables à moyens suivant les zones d'élevage.

Les troupeaux transhumants sont en séjour dans leurs zones de concentration habituelles de saison sèche. Les sédentaires sont aux alentours des villages et hameaux de culture.

#### **IV- Etat de la végétation**

L'aspect phénologique de la végétation n'est pas trop séduisant. Les végétations herbacées sont presque inexistantes tandis que les ligneuses sont en général en perte de feuillage (les combrétacées). D'autres tels que les Zaban (*landolphia sengalensis*), les Karités (*Paradoxa vitelaria*), les nérés (*Parkia bigloboza*) sont en fructification.

#### **V- Situation halieutique**

La situation de la pêche au cours de la décade s'est caractérisée par une hausse des captures dans les bassins hydrologiques de Sikasso, Mopti et Tombouctou et baisse des prises à Kayes, Koulikoro, Ségou et Gao.

Les poissons des genres *Clarias* (manogo), *Lates* (saalé), *Tilapia* (n'tèbè), *Mormyrus* (nana), *Hydrocynus* (wuludjegué), *Synodontis* (konkon), *Distichodus* (galya), *Labeo* (baman), ont été plus abondants dans les débarquements.

Les prix moyens ont varié selon les espèces au niveau des principaux marchés des capitales régionales et du District de Bamako, comme suit :

- Kayes : 2 250 F CFA le kilogramme pour le lates ; 1 500 pour le tilapia ;

- Koulikoro : 1 400 FCFA le Kilogramme pour le lates ; 1 088 pour le tilapia ;

- Sikasso : 1 800 F CFA le Kilogramme pour le lates, 1 000 F CFA pour le tilapia ;

- Ségou : 1 385 F CFA le Kilogramme pour le lates, 985 pour le tilapia ;

- Mopti : 1 500 F CFA le Kilogramme pour le lates, 680 F pour le tilapia

- Tombouctou : 1 515 F CFA le Kilogramme pour le lates ; 950 pour le tilapia ;

- Gao : 1 625 F CFA le Kilogramme pour le lates ; 560 F pour le tilapia ;

- Kidal : 3 500 F CFA le Kilogramme pour le lates ; 2 500 F pour le tilapia ;

- Bamako : 2750 F CFA le Kilogramme pour le lates ; 1 500 F CFA pour le tilapia.

#### **VI- Situation des marchés agricoles**

Les marchés céréaliers ont été marqués par une légère hausse du prix au producteur du sorgho et du prix du riz local Gambiaka pour les grossistes. Cependant, la stabilité demeure la tendance générale des prix de toutes les céréales sur l'ensemble des marchés suivis par l'OMA.

Au cours de la période, sur les marchés ruraux, les prix ont oscillé dans les fourchettes de :

110 F le kilogramme pour le mil à Dioro et à Sirakrola et 138 F CFA le kilogramme à Niono;

115 F le kilogramme pour le sorgho à Diéma, Dougouolo, Koury, San et Zangasso et 125 F CFA le kilogramme à Diallassagou, Macina et Sirakorola;

110 F le kilogramme pour le maïs à Loulouni et 125 F CFA le kilogramme à Bla ;

285 F le kilogramme pour le riz local Gambiaka à Sokolo et 310 F CFA le kilogramme à Dogofri, Macina et Niono.

Les marchés céréaliers sont relativement bien approvisionnés. Les offres sur les marchés ruraux ont été de :

470 tonnes pour le mil, en hausse cette décade ;  
201 tonnes pour le sorgho, en baisse cette décade;

76 tonnes pour le maïs jaune, en hausse cette décade ;

830 tonnes pour le riz local Gambiaka contre 780 tonnes la semaine passée, en hausse de 6%.

Dans les capitales régionales, les prix pratiqués par les détaillants ont été globalement stables. Ces prix pour les mil, sorgho et maïs ont évolué dans une fourchette, comprise entre :

150 F CFA le kilogramme pour le mil à Ségou, le sorgho à Koulikoro, Sikasso et Ségou et le maïs à Sikasso et Ségou Château ;  
250 F CFA le kilogramme pour le mil à Kayes NDy.

S'agissant des riz importés, leurs prix au détail ont évolué entre 300 F CFA le kilogramme pour le riz RM40 importé à Bamako, Ségou et Koulikoro Ba et 425 F CFA le kilogramme à Kayes. Pour ce qui concerne les riz locaux, leurs prix au détail ont varié dans les capitales régionales dans une fourchette comprise entre 260 F CFA le kilogramme pour le riz étuvé rouge à Mopti Digue et 600 F CFA le kilogramme à Kayes Centre pour le riz étuvé blanc.

Sur les marchés du District de Bamako, les prix à la consommation ont été, dans l'ensemble, stables. Ils ont été de 175 F CFA le kilogramme pour le mil, le sorgho et le maïs, 225 pour les mil, sorgho et maïs pilés, 300 F CFA pour le riz RM40 importé (Exonéré) et le niébé, 350 pour le riz local Gambiaka, 450 pour le fonio, 475 pour le riz BB importé parfumé et 550 F CFA le kilogramme pour le riz étuvé rouge.

Les niveaux de prix des céréales sèches, des riz locaux et importés au détail sont non seulement supérieurs à ceux pratiqués en 2008 à la même période, mais aussi aux prix moyens des cinq dernières années.

Par rapport aux autres pays de la sous région, hormis le prix au consommateur du riz RM40 importé vendu à Conakry, le Mali reste le moins cher pour toutes les céréales.

S'agissant des échanges au niveau de la sous région, ils ont porté sur des exportations de 30 tonnes de mil sur la Mauritanie et 100 tonnes de maïs sur la Guinée Conakry.

Les importations ont concerné un volume de 120 tonnes de riz BB à partir du Sénégal.

## **VII- Perspectives**

Au plan météorologique, on assistera au retrait progressif des hautes pressions de l'Afrique du Nord avec formation d'une dépression sur l'Espagne, le Maroc et l'Algérie. Cette situation favorisera le maintien de l'air humide et occasionnera des précipitations faibles à modérées sur les régions de Sikasso, Ségou, Mopti, Koulikoro et Kayes.

Dans le domaine hydrologique, la baisse de niveaux se poursuivra sur tous les cours d'eau.

Au niveau phytosanitaire, la surveillance se poursuivra pour tous les nuisibles.

A l'échelle halieutique, on assistera à la levée des mises en défens des pêcheries et à l'organisation des pêches collectives.

## **VIII - Avis et Conseils**

**(Valables du 21 au 31 mai 2009)**

1. Les paysans des localités de Kéniéba, Kita, Kangaba, Bancoumana, Dangassa, Dialakoroba, Kéniérouba, Naréna, Sikasso, Bougouni, Koutiala, Misséni, Kolondiéba peuvent semer les variétés de maïs/arachide/niébé d'au moins 110 jours dès que le cumul des pluies recueillies atteint ou dépasse 10 mm.
2. Les paysans des localités de Sikasso, Bougouni, Koutiala, Kita, Misséni, Kolondiéba, Fana et Dioïla peuvent semer le coton dès que le cumul des pluies recueillies atteint ou dépasse 20 mm au cours de la décade du 21 au 31 mai 2007.
3. Il est demandé aux producteurs des régions de Ségou (zone Office du Niger) de récolter les champs à maturité, de poursuivre le gardiennage de ceux en maturation et la capture des oiseaux granivores au filet.

4. Il est également recommandé aux pêcheurs de se conformer aux dispositions et conventions locales qui régissent les modalités de gestion des mises en défens et le maillage des filets ; de ne pas utiliser de produits chimiques, du poison, de la drogue ou des plantes toxiques à des fins de pêche.
5. Il est demandé aux coopératives d'exploitant forestiers de mieux suivre la mise en œuvre des plans d'aménagement tout en préservant les jeunes plantations contre la divagation des animaux et les feux de brousse.
6. Il est aussi demandé aux agents forestiers et aux Collectivités Territoriales de mieux gérer les superficies à défricher pour l'installation des parcelles agricoles.

**Bamako, le 22 mai 2009**

**Le GTPA**

PLUVIOMETRIE DECADAIRE (mm)

Période du 11 au 20 mai 2009

N°	STATIONS	PLUIES DECADAIRES				CUMULS A PARTIR DU 1er MAI				POURCENTAGES			
		PD09	NJD09	PD08	ND	PC09	NJPC	PC08	CN	PD09/ND	PC09/CN	PC09/PC08	PD09/PD08
1	KAYES	8	4	9.7	2.1	23.2	4	27.7	3.3	*	703	84	*
2	NIORO DU SAHEL	0.0	0	0.6	1.1	0.0	0	2.8	4.0	0	0	0	0
3	YELIMANE	11.5	3	7.5	2.4	11.5	3	22.5	4.2	*	*	51	153
4	DIEMA	4.0	1	11.5	4.8	4.0	1	12.5	7.6	83	53	32	35
5	MAHINA	0.0	0	13.0	6.1	0.0	0	13.0	8.1	0	0	0	0
6	BAFOULABE	7.0	1	5.0	6.7	7.0	1	5.0	8.6	104	81	140	140
7	KITA	12.0	1	17.8	10.5	12.0	1	17.8	15.4	114	78	67	67
8	KENIEBA	0.0	0	0.0	13.2	0.0	0	0.0	19.1	0	0	-999	-999
9	KOULIKORO	0.0	0	23.7	13.4	0.0	0	25.0	22.6	0	0	0	0
10	BAMAKO VILLE	38.8	1	48.8	12.2	38.8	1	58.3	26.4	*	147	67	80
11	BAMAKO SENOU	41.8	3	70.1	15.0	41.8	3	70.1	23.4	*	179	60	60
12	SOTUBA	42.0	2	68.4	13.1	42.0	2	68.4	23.6	*	178	61	61
13	KATIBOUGOU	27.0	3	89.2	13.4	27.0	3	89.2	22.6	*	119	30	30
14	KATI-HAUT	0.0	0	84.4	16.3	0.0	0	84.4	28.7	0	0	0	0
15	OUELESSEBOUG,	6.0	1	66.2	26.0	6.0	1	80.6	43.0	23	14	7	9
16	DIOLA	22.1	4	23.9	35.4	23.2	5	23.9	35.4	62	66	97	92
17	BANKOUMANA	0.0	0	10.2	21.6	0.0	0	11.1	35.3	0	0	0	0
18	KOLOKANI	0.0	0	28.6	10.6	0.0	0	28.6	16.3	0	0	0	0
19	DIDIENI	6.6	2	17.3	10.6	6.6	2	17.3	16.3	62	40	38	38
20	NARA	9.1	5	5.5	1.3	9.1	5	5.5	6.0	*	152	165	165
21	BANAMBA	0.0	0	14.0	9.4	0.0	0	14.0	14.3	0	0	0	0
22	KANGABA	14.0	3	29.2	16.3	14.0	3	29.2	33.9	86	41	48	48
23	SIKASSO	39.9	6	30.3	33.5	92.5	10	55.6	58.5	119	158	166	132
24	BOUGOUNI	67.0	4	42.3	36.4	75.0	5	42.3	62.6	184	120	177	158
25	YANFOLILA	26.0	3	73.0	31.6	52.0	4	101.0	55.7	82	93	51	36
26	KOUTIALA	45.1	3	15.3	18.7	56.3	6	16.9	37.8	*	149	*	*
27	N'TARLA IRCT	4.0	1	0.0	23.7	12.0	2	0.0	38.0	17	32	*	*
28	KADIOLO	5.0	1	50.0	25.2	30.0	3	56.0	58.2	20	52	54	10
29	KOLONDIÉBA	61.0	4	36.0	24.2	72.0	6	56.0	55.0	*	131	129	169
30	YOROSSO	3.0	1	16.0	55.5	16.0	3	43.0	55.5	5	29	37	19
31	SEGOU	2.0	1	1.1	15.8	2.0	1	1.1	29.5	13	7	182	182
32	SAN	5.1	2	0.0	11.3	5.1	2	7.2	20.6	45	25	71	*
33	KONOBOUGOU	18.0	2	27.0	16.1	18.0	2	27.0	26.0	112	69	67	67
34	KE-MACINA	28.0	2	14.0	25.5	28.0	2	18.5	30.0	110	93	151	*
35	BAROUELI	0.0	0	17.0	14.8	0.0	0	19.0	20.6	0	0	0	0
36	BLA	10.0	2	36.0	12.8	10.0	2	43.5	21.7	78	46	23	28
37	TOMINIAN	9.0	1	24.0	14.7	9.0	1	24.0	21.7	61	41	38	38
38	NIONO	0.0	0	0.0	5.0	0.0	0	3.8	11.1	0	0	0	-999
39	MOPTI	5.5	1	7.5	4.9	9.0	2	11.2	6.5	112	138	80	73
40	HOMBORI	3.2	2	0.4	4.9	3.2	2	0.4	5.9	65	54	*	*
41	BANDIAGARA	0.0	0	0.0	9.4	12.0	2	0.0	13.0	0	92	*	-999
42	BANKASS	16.0	1	5.0	11.1	33.0	2	5.0	12.6	144	*	*	*
43	DJENNE	0.0	0	4.5	9.4	0.0	0	6.7	14.0	0	0	0	0
44	KORO	15.0	1	0.0	6.8	36.0	2	5.0	9.2	*	*	*	*
45	TENENKOU	0.0	0	0.0	6.3	0.0	0	0.0	6.3	0	0	-999	-999
46	DOUENTZA	0.0	0	0.0	8.5	4.0	1	5.1	9.1	0	44	78	-999
47	GAO	0.0	0	0.0	4.0	0.0	0	0.0	7.0	0	0	-999	-999
48	MENAKA	0.0	0	0.0	0.9	0.0	0	0.0	4.2	0	0	-999	-999
49	ANSONGO	0.0	0	0.0	4.4	0.0	0	0.0	7.0	0	0	-999	-999
50	BOUREM	3.0	1	0.0	0.9	3.0	1	0.0	2.6	*	115	*	*
51	TOMBOUCTOU	1.0	1	0.0	0.7	1.0	1	0.0	0.9	143	111	*	*
52	G-RHAROUS	0.0	0	0.0	0.6	0.0	0	0.0	0.7	0	0	-999	-999
53	GOUNDAM	0.0	0	0.0	0.0	0.0	0	0.0	0.0	-999	-999	-999	-999
54	DIRE	0.0	0	0.0	2.7	0.0	0	0.0	5.1	0	0	-999	-999
55	KIDAL	0.0	0	0.0	0.7	0.0	0	0.0	1.9	0	0	-999	-999
56	TESSALIT	0.0	0	0.0	0.3	0.0	0	0.0	0.3	0	0	-999	-999

PD: Pluies décadaires ND: Normale décadaire NJD: Nbre de jours de pluie de la décade PC: pluie cumulée (-9.9) = donnée manquante \* = >200%  
X07 et X06: paramètres des années 2007 et 2006 NJPC: nbre de jours de pluie cumulés (-999) = pluies 07 et 06 nulles CN: cumul Normal